



L'ordre du jour de la séance publique d'information a été adopté sans modification.

L'ordre du jour de la séance ordinaire a été adopté avec l'ajout d'un point portant sur la démission d'un membre du conseil d'administration.

### SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION

Les membres du conseil d'administration avaient invité la population à venir les rencontrer lors de la séance publique d'information qui s'est déroulée avant la séance ordinaire. Cette séance publique a permis de diffuser l'information sur les principales activités du CJQ-IU en regard de ses objectifs 2010-2011. Le directeur général a attiré l'attention du public notamment sur l'accès centralisé aux services en internat, le centre d'expertise sur le bien-être et le développement de l'enfant, la certification Entreprise en santé et l'approche médiation.

Le rapport financier de cette même année, qui présente un résultat équilibré, a également été rendu public. Enfin, le bilan sommaire sur l'application de la procédure d'examen des plaintes fait état de la réception de 52 plaintes, portant majoritairement sur les services dispensés et les relations interpersonnelles ainsi que de 61 assistances qui ont été apportées.

Les informations détaillées sur les activités réalisées en 2010-2011 sont contenues dans le rapport annuel de gestion de l'établissement. Une version abrégée est disponible sous forme de rapport d'activité. Des exemplaires imprimés, de l'une ou l'autre de ces versions, sont disponibles à la Direction des communications ou en fichier électronique à l'adresse : <http://www.centrejeunessedequébec.qc.ca/Afficher.aspx?section=459>

### SÉANCE ORDINAIRE DU 25 OCTOBRE 2011

#### PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Des représentants du syndicat (STTCJQ) ont tenu à souligner la semaine de la santé et de la sécurité au travail en remettant aux membres du conseil d'administration des bracelets identiques à ceux qu'ils ont remis à leurs membres. Ils ont également informé le conseil des activités de sensibilisation qu'ils ont réalisées dans le cadre de cette semaine thématique.

#### DONNÉES SUR LE MOUVEMENT DES CLIENTÈLES

Le directeur général commente les données sur le mouvement des clientèles en attirant l'attention des administrateurs sur le fait qu'il n'y a pas de délai d'attente. Les données relatives aux signalements reçus et retenus sont légèrement inférieures aux données cumulatives enregistrées l'année passée à la même période. La tendance à la baisse se poursuit relativement au placement des jeunes tandis que le suivi en externe est à la hausse. Le nombre de fugues et de non-retours de sortie continue à enregistrer des baisses.

#### RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

L'analyse de la situation budgétaire a été effectuée par le comité de vérification sur les données disponibles au 10 septembre 2011. On constate que le cap est maintenu sur l'équilibre budgétaire. Les tendances observées lors de la précédente séance du conseil se maintiennent et aucune situation particulière n'est soulignée.





### RENOUVELLEMENT D'UN MANDAT AU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

Le mandat de monsieur Jacques Pouliot, à titre de membre non affilié à l'établissement, arrivera à échéance en novembre 2011. Puisque celui-ci est disposé à poursuivre son engagement à ce comité, le conseil d'administration a renouvelé son mandat pour une période de deux ans. Rappelons que le comité d'éthique de la recherche est également composé de Mmes Marie Simard, France Nadeau, Nicole Beaudry, Monique Gauthier Lucie Brisson et Rachel Gallant ainsi que de MM. Gilles Mireault, Jacques Vachon et Pierre-Maurice Ferland.

### CHAIRE DE PARTENARIAT SUR LA PRÉVENTION DE LA MALTRAITANCE

Le conseil d'administration a accepté que l'établissement s'associe au Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire et à l'Université Laval pour le développement d'une chaire de partenariat sur la prévention de la maltraitance, projet qui s'inscrit dans le plan de développement de la recherche de l'Université Laval et dans le mandat de développement des deux centres jeunesse au regard des pratiques de pointe. Le but de cette chaire consiste à construire une capacité collective à réduire l'incidence de l'abus physique, des mauvais traitements psychologiques et de la négligence envers les enfants au sein de leur famille. La programmation de la chaire sera orientée autour de deux axes :

- mobilisation, échanges et arrimages, qui visent à soutenir un partenariat dans la planification, l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie globale de prévention de la maltraitance envers les enfants;
- analyse, suivi et évaluation, qui visent à alimenter scientifiquement et à évaluer la stratégie globale de prévention de la maltraitance en tenant compte des besoins et des ressources du milieu.

Cette association entre les trois organisations dans la mise sur pied de cette chaire est formalisée par une convention de recherche qui précise, entre autres, les modalités de gestion et de financement de la chaire.

Soulignons également que des démarches se poursuivent pour impliquer d'autres partenaires dans le développement de cette chaire et augmenter son financement, ce qui permettrait d'élargir son champ de recherche.

### POLITIQUE RELATIVE À LA SURVENANCE D'UN ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL

Les membres du conseil d'administration ont adopté la Politique relative à la survenance d'un événement exceptionnel qui leur a été soumise. Celle-ci s'inscrit dans une perspective de saine gouvernance, de meilleure gestion des risques et d'amélioration continue par l'examen approfondi des circonstances entourant un événement exceptionnel. La politique définit la nature d'un événement exceptionnel, précise les rôles et responsabilités des divers acteurs, le tout étant axé sur la sécurité, la transparence, la prévoyance et la coresponsabilité, en concordance avec la politique sur la prestation sécuritaire de service.



### PROTOCOLE D'ENTENTE CONCERNANT LA COMMUNICATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DES SOINS ET DES SERVICES DU RÉSEAU « ENFANCE-JEUNESSE »

Ce protocole vise à rendre accessible un système d'information sur les usagers au personnel des établissements de la région qui interviennent auprès des jeunes. Il permet, à la suite du consentement de l'utilisateur ou de son représentant, l'échange d'informations qui améliore l'efficacité et la qualité de la prestation de service à la clientèle tout en assurant la sécurité des données cliniques. Outre le CJK-IU, ce protocole est adopté par les CSSS de Charlevoix, Portneuf, Québec-Nord et Vieille-Capitale, par le CRUV, le CRDIQ, le CHUQ, l'Hôpital Jeffery Hale – Saint Brigid's et par l'Institut universitaire en santé mentale de Québec. Les travaux inhérents à la mise en application de ce protocole au CJK-IU seront sous la responsabilité de la DDPPAU.

### AVIS DE MOTION : AMENDEMENTS AU RÈGLEMENT SUR LA PRESTATION SÉCURITAIRE DE SERVICES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX AU CJK-IU

Les administrateurs ont été avisés qu'une résolution proposant des amendements au Règlement sur la prestation sécuritaire de services de santé et de services sociaux au CJK-IU leur sera présentée lors de la prochaine séance, en décembre 2011. Ces amendements visent essentiellement une amélioration au cadre réglementaire en apportant certains ajustements comme, par exemple, des précisions aux rôles et fonctions ou en ajoutant des définitions.

### DÉMISSION D'UN MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration ont accepté la démission de madame Diane St-Onge, celle-ci ayant démissionné en date du 15 septembre 2011 comme représentant du conseil multidisciplinaire. Cette démission est motivée par son prêt de service au ministère de la Santé et des Services sociaux.

### PRÉSENTATION DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE PAR LE CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE : « TOUR D'HORIZON SUR LA TRAJECTOIRE DE SERVICE »

Madame Marie-Emmanuelle Vien, intervenante sociale à la DSJF, et monsieur Patrick Marchesseault, éducateur spécialisé à la DSRI-FG, sont venus présenter aux membres du conseil un survol du processus d'intervention relatif à l'application de la Loi sur la protection de la jeunesse. À partir du signalement jusqu'à la révision en passant par la réception et le traitement des signalements, l'article 38, l'évaluation, l'orientation et l'application des mesures, les deux présentateurs ont apporté aux administrateurs un éclairage global sur ce processus complexe.

### NOUVELLES DE LA FONDATION DU CENTRE JEUNESSE DE QUÉBEC

Les membres du conseil d'administration ont été invités à la prochaine activité de levée de fonds qui se tiendra le 16 novembre prochain sous la forme d'un cocktail dînatoire à la salle Pierre-Corriveau du Mont d'Youville.

LA PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION aura lieu le 6 décembre 2011 à 19 h.

Le prochain numéro de l'InfoCA paraîtra en décembre 2011.

Le présent bulletin est produit par la Direction générale du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire. Si vous désirez obtenir plus de renseignements concernant cette publication ou émettre des commentaires, composez le 418 661-6951, poste 1516.

